



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Le 26.03.2009, à 19h00, tous les fondateurs de l'association **PBK9** se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont présentes les personnes suivantes:

**Antonin Deppierraz**, domicilié au Chemin de Montelly 66, 1007 Lausanne

**Matthieu Pellet**, domicilié rue Marc-Dufour 50, 1007 Lausanne

**Nicolas Ryffel**, domicilié à la Rue de Verdeaux 14, 1020 Renens VD

**Florian Zumwald**, domicilié au Chemin de la Cure 10, 1092 Belmont

Il est désigné, en qualité de président de séance, **M. Nicolas Ryffel**

Il est désigné, en qualité de secrétaire de séance, **M. Matthieu Pellet**

Le président de séance rappelle que l'ordre de jour est le suivant:

- 1) Lecture et adoption des statuts de l'association
- 2) Désignation des membres du comité
- 3) Fixation du montant des cotisations
- 4) Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration
- 5) Elaboration du programme de l'association.

**L'ordre du jour est proposé par M. Nicolas Ryffel. Adopté à l'unanimité.**

### 1) Lecture et adoption des statuts

L'assemblée générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts qui lui sont proposés.

### 2) Désignation des membres du comité

L'assemblée désigne MM. Antonin Deppierraz (trésorier), Matthieu Pellet (secrétaire), Nicolas Ryffel (président) et Florian Zumwald (vice-président) en qualité de membres du comité.

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 3) Fixation du montant des cotisations

La cotisation annuelle fixée par l'assemblée est de CHF 100.-.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 4) Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration

L'assemblée générale constitutive donne pouvoir à MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz aux fins d'effectuer les démarches nécessaires de constitution de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 5) Elaboration du programme de l'association

L'assemblée générale constitutive établit le programme de l'association pour l'année 2009.

**Il est dressé procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, signé par tous les fondateurs le 26.03.2009 à Renens VD.**

Antonin Deppierraz

Matthieu Pellet

Nicolas Ryffel

Florian Zumwald